

Séance ordinaire du 25 mai 2020

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire le lundi vingt-cinq mai deux mille vingt à dix-sept heures trois, par visioconférence et au 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents: les membres du comité exécutif Serge Côté, Brigitte Duchesneau, Clément Genest et Janet Jones, formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier.

Est absent : le membre du comité exécutif Guy Dumoulin.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, Dominic Deslauriers, directeur général adjoint – développement durable (partiellement), Gaétan Drouin, directeur général adjoint – services de proximité (partiellement), Christian Tanguay, directeur général adjoint – services administratifs, David Chabot, directeur du Bureau de la mairie, et Marlyne Turgeon, greffière.

CE-2020-05-39

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 25 mai 2020.

CE-2020-05-40

Approbation du procès-verbal de la séance du 19 mai 2020

Il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 19 mai 2020.

CE-2020-05-41

Distribution des jardinières acquises par la Ville

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de ratifier et de distribuer gracieusement les jardinières de la Ville à des organismes œuvrant auprès de la population lévisienne et à des citoyennes et citoyens du territoire de la ville, en fonction de la quantité de jardinières déjà acquises par la Ville.

CE-2020-05-42

Suspension du taux d'intérêt sur les taxes municipales

[Document d'aide à la décision DSA-2020-022](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de maintenir la fixation, jusqu'au 30 septembre 2020, à 0 %, du taux d'intérêt applicable sur les retards de paiement des taxes et créances impayées et de décréter qu'après cette date, le taux prévu à la résolution 011213, s'appliquera, à moins que le taux d'intérêt particulier ainsi fixé soit renouvelé par ce conseil.

CE-2020-05-43

Félicitations au ministre des Transports du Québec

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de féliciter le ministre des Transports du Québec, monsieur François Bonnardel, ainsi que les représentantes et représentants de son ministère, pour leur excellente collaboration dans le dossier de l'interconnexion des réseaux de transport en commun de Lévis et de Québec et du tunnel Québec-Lévis.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville de souligner que leur détermination dans l'accompagnement des partenaires impliqués dans cet important dossier permettra de boucler efficacement la desserte du réseau de transport en commun dans l'Ouest du territoire, avec un pôle d'échange fonctionnel et dans l'Est du territoire, avec un projet de tunnel, de même que de souligner que ces infrastructures favoriseront la mobilité durable dans l'ensemble de la communauté métropolitaine de Québec.

CE-2020-05-44

Demande d'aide financière à Chaudière-Appalaches économique pour la réalisation du plan d'affaires du *Pôle éco-protéines Chaudière-Appalaches*
[Document d'aide à la décision DEV-2020-068](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'autoriser la Direction du développement économique et de la promotion à déposer une demande d'aide financière pour la réalisation du plan d'affaires du *Pôle éco-protéines Chaudière-Appalaches*, dans le cadre de l'appel de projets lancé par Chaudière-Appalaches économique, et de désigner le directeur du Développement économique et de la promotion à titre de représentant de la Ville et de l'autoriser en conséquence à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2020-05-45

Renouvellement des contrats d'assurance de dommages de la Ville pour la période 2020-2021 et abrogation de la résolution CE-2020-05-28 « Renouvellement des contrats d'assurance de dommages de la Ville pour la période 2020-2021 »
[Document d'aide à la décision APP-2020-052-R-1](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de renouveler les contrats d'assurance de dommages de la Ville pour la période du 1^{er} juin 2020 au 1^{er} juin 2021, selon les paramètres indiqués à la fiche de prise de décision APP-2020-052-R-1.

Il est également résolu d'abroger la résolution CE-2020-05-28 « Renouvellement des contrats d'assurance de dommages de la Ville pour la période 2020-2021 ».

CE-2020-05-46

Dépôt du rapport du maire aux citoyennes et citoyens sur les faits saillants du rapport financier 2019 et abrogation de la résolution CE-2020-05-04

« Dépôt du rapport du maire aux citoyennes et citoyens sur les faits saillants du rapport financier 2019 »

[Document d'aide à la décision DG-2020-006-R-1](#)

Le rapport du maire aux citoyennes et citoyens sur les faits saillants du rapport financier 2019, est déposé, à titre d'information.

Il est résolu de déposer ce rapport à la séance du conseil de la Ville du 25 mai 2020.

Il est également résolu d'abroger la résolution CE-2020-05-04 « Dépôt du rapport du maire aux citoyennes et citoyens sur les faits saillants du rapport financier 2019 ».

CE-2020-05-47

Levée de la séance

La séance est levée à 17 h 17.

Gilles Lehouillier, président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire
du comité exécutif
